

Enquête 2024

Conditions de vie et de santé des étudiants des universités et écoles rennaises

Les temps étudiants
Des articulations variées selon les disciplines



Volet 1

Les temps étudiants, des articulations variées selon les disciplines

Depuis 2014, les observatoires des deux universités rennaises réalisent tous les trois ans une enquête auprès des étudiants sur leurs conditions de vie, d'études et de santé. Cette enquête s'inspire de celle de l'observatoire national de la vie étudiante (OVE) et permet de mieux connaître le profil des étudiants, leurs modes de vie, leurs projets et les difficultés qu'ils rencontrent.

Pour cette 4e édition, l'enquête a été élargie aux antennes délocalisées de Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion. Ainsi en 2024, 42 056 étudiants des universités de Rennes, Rennes 2, de l'IEP et de l'ENS ont reçu un questionnaire en ligne. Parmi eux, 10 833 étudiants ont répondu. Les résultats et analyses des données recueillies sont publiés sous forme de focus sur différentes thématiques.

→ Les temps étudiants

→ Le logement étudiant

→ Les moyens de transport et de déplacement

→ Les vulnérabilités étudiantes

→ La santé des étudiants

L'enquête nationale « Conditions de vie » menée par l'OVE en 2016 s'intéressait, entre autres, à l'articulation des temps étudiants et faisait ressortir, d'une part, des différences très marquées concernant les rythmes des formations proposées par les établissements et, d'autre part, l'influence de certaines caractéristiques sociodémographiques et d'études sur la gestion par les étudiants de leur emploi du temps (Collet, Froment, Gatesoupe, 2019).

Dans notre enquête, les temps que les étudiants ont consacré à leurs différentes activités (académiques, travail rémunéré, transports et loisirs) semblent s'inscrire dans la tendance nationale.

Définition et grandes tendances des 4 temps d'activités

1. Des temps académiques qui distinguent et rythment la vie des étudiants



Les temps dits « académiques », observés dans l'enquête « lors d'une semaine de cours normale » se divisent en deux catégories : d'un côté, le temps horaire moyen de formation effectivement suivie (cours, TP/TD, séminaires, etc.) et, de l'autre, le temps de travail personnel studieux moyen déclaré. Ces temps académiques déclarés par les étudiants sont très variables selon les types d'établissements et selon les filières de formation (Graphique 1). Quatre modèles organisationnels se dégagent rappelant peu ou prou ceux définis par Lima et Nakhili (2016) à l'exception du modèle « universitaire classique » qui semble ici se diviser en deux catégories bien distinctes :

Le modèle « universitaire classique » se divise ici en deux catégories. La première est définie à partir de l'emploi du temps déclaré des étudiants des filières ALLC, SHS et STAPS (représentant 37,5% des effectifs de notre enquête) et se caractérise par des temps de cours relativement faibles (entre 14 et 15,5 heures par semaine) et des temps de travail autonome studieux relativement faibles également (entre 8 et 9 heures par semaine). Au total, les étudiants de cette catégorie cumulent entre 22 et 24,5 heures de travail académique hebdomadaire.

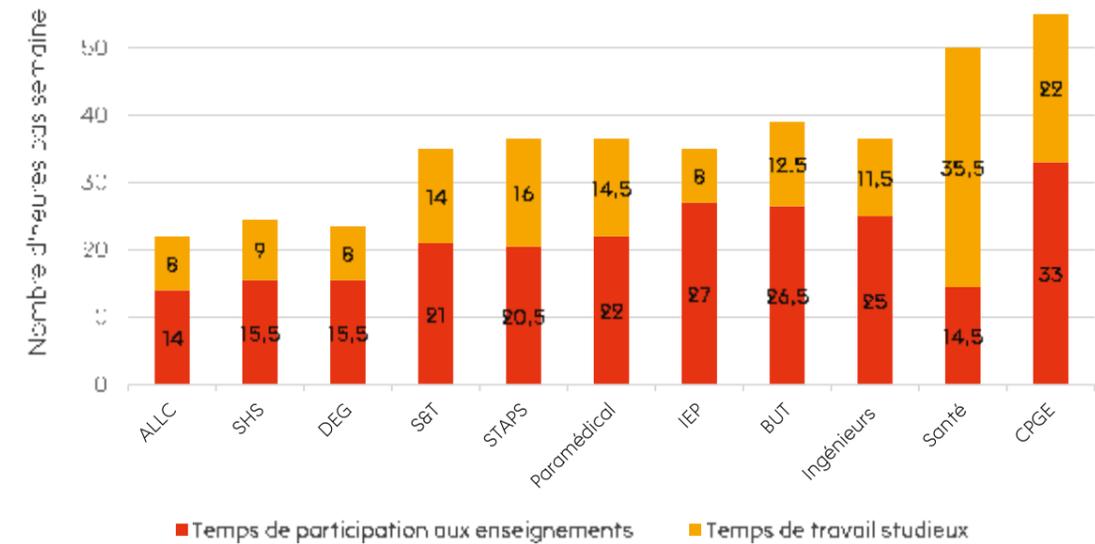
La seconde catégorie rend compte de l'emploi du temps déclaré des étudiants des filières DEG, S&T et l'IEP (représentant 36% des effectifs de notre enquête). Il compte des temps de travail académiques plus importants et se caractérise par des temps de cours moyens (entre 20,5 et 22 heures par semaine) et des temps de travail autonome studieux moyens (entre 14 et 16 heures par semaine). Au total, les étudiants de ce modèle cumulent entre 35 et 36,5 heures de travail

Le modèle « travail présentiel » est défini à partir des déclarations des étudiants inscrits en BUT, en écoles d'ingénieurs (y compris l'ENS) et en formations paramédicales (16,5% des effectifs). Il se distingue par des temps de cours assez importants (entre 25 et 27 heures par semaine) et des temps de travail autonome studieux assez faibles (entre 8 et 12,5 heures par semaine). Au final, les étudiants de ce modèle totalisent entre 35 et 39 heures de travail académique hebdomadaire.

Le modèle « travail autonome », représente l'organisation des temps de travail académiques des étudiants de la filière santé (8% des effectifs), associant des temps des cours assez faibles (14,5 heures par semaine) et des temps de travail autonome studieux très importants (35,5 heures par semaine). Le temps de travail académique hebdomadaire pour ces étudiants est de 50 heures.

Le modèle « CPGE » (2,5% des effectifs) se démarque par la déclaration d'un temps de travail en cours important (33 heures par semaine) et des temps de travail personnel studieux élevés (22 heures par semaine). Au total, les étudiants inscrits en CPGE effectuent des semaines de 55 heures de travail académique.

Graphique 1 : Répartition des temps hebdomadaires académiques selon la filière d'études (en heures)

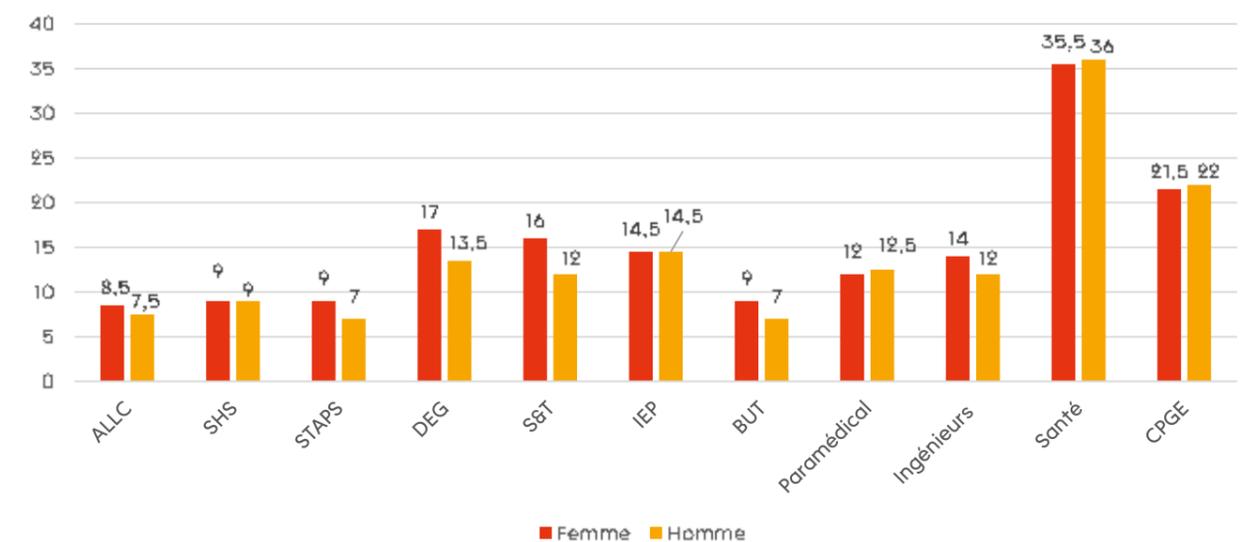


Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : En moyenne, les étudiants du domaine ALLC déclarent 14 heures de cours et 8 heures de travail studieux par semaine

Dans de nombreuses filières de formation, les femmes déclarent plus de temps de travail studieux hebdomadaire que les hommes (Graphique 2). Des résultats qui peuvent s'expliquer par une différenciation sexuée dans les manières d'étudier. En effet Bénédicte Froment (2016) souligne dans une étude sur les temps étudiants que : « la faiblesse de la durée de travail personnel studieux (inférieur à 5 heures par semaine) est très significativement surreprésentée en ALLC et SHS. Or elle est aussi surreprésentée chez les garçons, qui sont pourtant minoritaires en ALLC et SHS. Le même constat est vérifié avec l'absentéisme et la planification des temps de révision en période d'examen. Sans négliger pour autant les effets de transmission par les enseignants-chercheurs, on peut expliquer au moins partiellement les rythmes studieux par une différenciation de pratiques entre filles et garçons. »

Graphique 2 : Temps de travail studieux hebdomadaire des femmes et des hommes selon la filière d'études (en heures)



Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : En moyenne, en ALLC, les femmes déclarent 8,5 heures de travail studieux par semaine contre 7,5 heures pour les hommes

Après une diminution régulière au cours des trois premières années du supérieur, ce temps de travail studieux augmente assez nettement à Bac + 4 (Graphique 3) probablement sous l'effet de l'injonction institutionnelle (mémoires, projets, etc.).

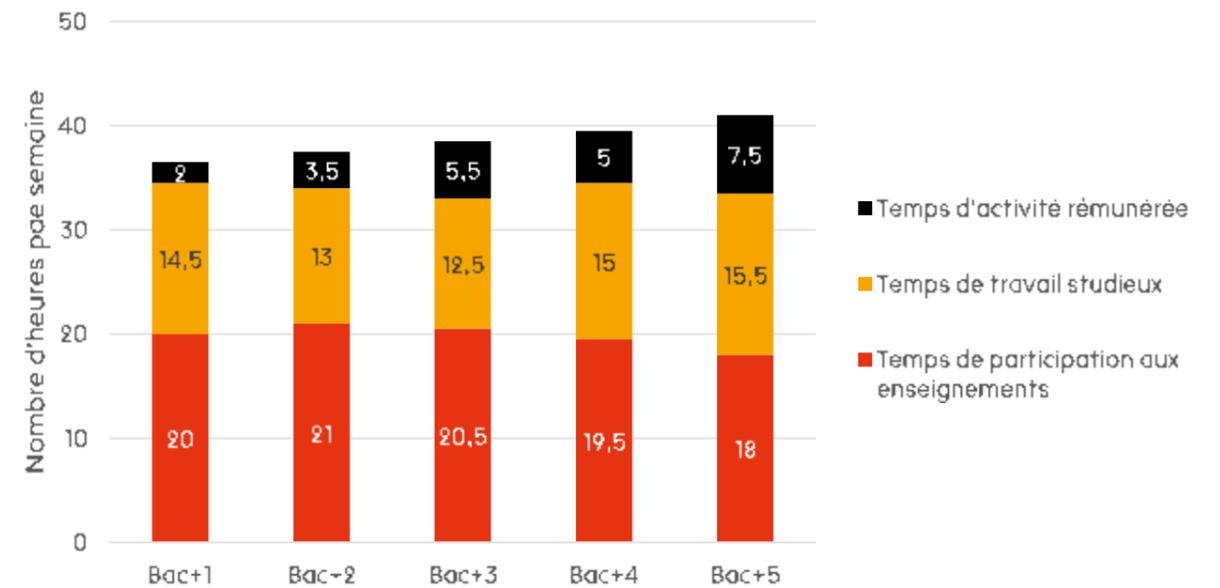


2. Les temps d'activité rémunérée

En dehors des temps académiques, 50% des étudiants déclarent exercer une activité rémunérée ponctuelle ou régulière, qui contribue, soit à une relative autonomie à l'égard de leurs familles, soit à améliorer leurs conditions de vie, ou encore à financer leurs loisirs pour les plus aidés par leurs parents.

Ce temps d'activité rémunérée s'élève en moyenne à 4 heures par semaine et augmente au fur et à mesure de la progression dans le cursus (Graphique 3), passant de 2 heures par semaine à Bac + 1 à 7,5 heures par semaine à Bac + 5.

Graphique 3 : Répartition des temps d'activité rémunérée hebdomadaires selon le niveau d'études (en heures)

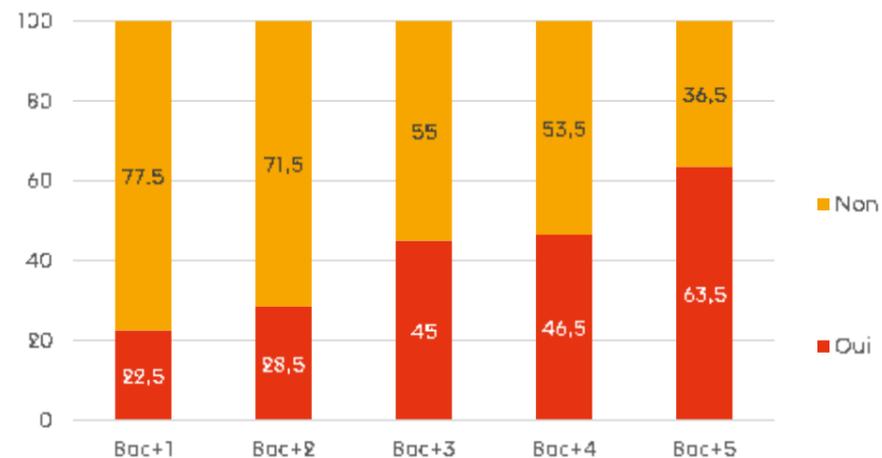


Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : En moyenne, les étudiants de niveau Bac + 1 déclarent 20 heures de cours, 14,5 heures de travail studieux et 2 heures d'activité rémunérée par semaine

Deux hypothèses peuvent expliquer ce constat, tout d'abord, l'avancée en âge caractérisée par la transition vers l'âge adulte se traduit par un processus d'indépendance résidentielle et financière vis-à-vis des parents, qui nécessite souvent l'exercice d'une activité rémunérée pour faire face aux frais de logement et d'études (Belghith, 2015). Ainsi, les étudiants décohabitants ont un temps d'activité rémunérée plus important (5 heures par semaine) que les semi-décohabitants (étudiants ne vivant plus chez leurs parents mais y retournant au moins deux week-ends par mois) et ceux vivant chez leurs parents (respectivement 3,5 heures et 4 heures par semaine).

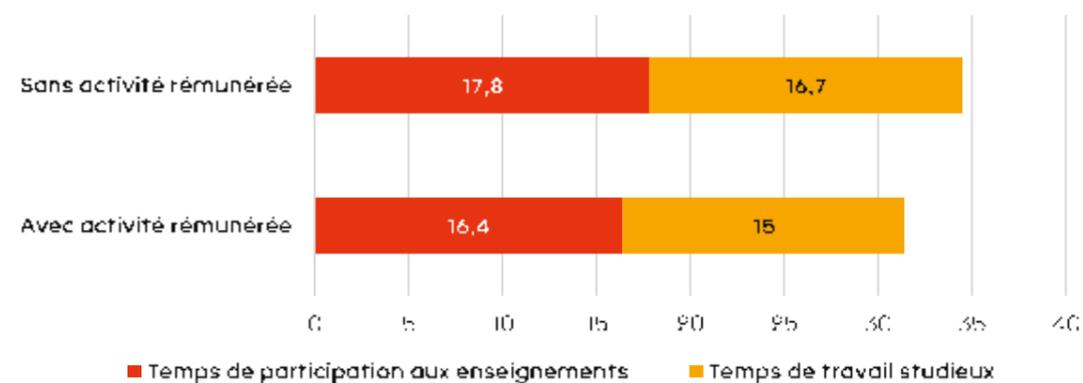
Ensuite, les stages rémunérés ou les contrats d'alternance sont beaucoup plus fréquents à partir de Bac + 3 et surtout à Bac + 5 qu'au cours des deux premières années d'études. L'activité rémunérée est donc très variable en termes de volume horaire mais aussi selon qu'elle relève ou non du parcours d'études. Ainsi, elle peut être formellement intégrée à la formation suivie comme c'est le cas en Licence professionnelle, en Master, en école d'ingénieur ou pendant le deuxième cycle de médecine (stages hospitaliers) ou à l'inverse être un job sans lien direct avec le cursus (Graphique 4). Il n'est donc pas surprenant de constater de fortes disparités entre les filières, par exemple, si le temps moyen hebdomadaire consacré à une activité rémunérée est quasi nul en CPGE il s'élève à 5,5 heures en BUT et en Santé.

Graphique 4 : Votre (vos) activité(s) rémunérée(s) est (sont)-elle(s) en lien avec le contenu de vos études ? (en %)

Champ : Etudiants exerçant une activité rémunérée (n = 5 417)

Lecture : Parmi les étudiants de niveau Bac+1 exerçant une activité rémunérée, 22,5 déclarent qu'elle est en lien avec le contenu de vos études

Le temps dédié à une activité rémunérée n'est pas sans conséquence sur l'emploi du temps des étudiants. Ainsi, les temps de travail académique, de cours et personnel, sont moins importants pour ceux qui exercent une activité rémunérée (Graphique 5). Ce constat met en évidence les conflits entre le temps dédié aux études et le temps dédié aux activités salariées. La littérature sur le sujet révèle d'ailleurs qu'au-delà d'un certain seuil, exercer une activité rémunérée devient fortement concurrentiel des études et diminue les chances de réussite aux examens. Selon les travaux et les niveaux d'études, ce seuil critique se situe entre 8 et 16 heures hebdomadaires (Befy et al., 2009 ; Froment, 2012 ; Canals, 2016).

Graphique 5 : Répartition des temps académiques hebdomadaires en fonction de l'activité rémunérée de l'étudiant (en heures)

Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : En moyenne, les étudiants sans activité rémunérée déclarent 17,8 heures de cours et 16,7 heures de travail studieux par semaine

3. Les temps de transports

Que ce soit pour se rendre sur leurs lieux d'études ou de leurs activités extra-universitaires (travail salarié, loisirs, etc.), les étudiants passent en moyenne 5 heures par semaine dans les transports. À Rennes, ce sont les étudiants du Campus Beaulieu qui cumulent le plus de temps de transport (5,5 heures) contre respectivement 4,5 heures pour ceux du Campus Villejean et 5 heures pour ceux du Campus Centre (Tableau 1). Comme l'ont souligné de nombreux étudiants dans les commentaires laissés à la fin du questionnaire, les nombreuses perturbations subies par la ligne B du métro (qui dessert le campus de Beaulieu) explique probablement ce phénomène. Les temps de transports observés au sein des antennes délocalisées sont moins élevés qu'à Rennes (respectivement 3h à Lannion et 3,5h à Saint-Malo et Saint Briuc).

Autre élément intéressant, ce sont les étudiants ayant les temps de travail académique les plus importants (CPGE, Santé) qui ont les temps de transport les moins élevés. Il semblerait que les étudiants tendent à réduire la durée de leurs temps de trajet lorsque la contrainte temporelle académique est trop lourde (Lima, Nakhili, 2016).

Enfin, ce sont les étudiants qui cohabitent (partiellement ou totalement) encore avec leurs parents qui passent en moyenne le plus de temps dans les transports (6,5 heures par semaine contre 4,5h pour les décohabitants et les semi-décohabitants). Ce résultat marque bien le rôle fonctionnel joué par la décohabitation dans le rapprochement du lieu d'études.

Tableau 1 : Temps hebdomadaire passé dans les transports en fonction du lieu d'études (en heures)

Variable	Modalités	Temps de transport (en heures)
Lieu d'études	Campus Beaulieu	5,5
	Campus Centre	5
	Campus Villejean	4,5
	Campus Saint-Brieuc	3,5
	Campus Lannion	3
	Campus Saint-Malo	3,5
	Autre	5,5
Filière de formation	ALLC	4,5
	SHS	4,5
	DEG	5,5
	S&T	5,5
	STAPS	5
	Paramédical	5,5
	IEP	4,5
	BUT	4,5
	Ingénieurs	5
	Santé	4
	CPGE	3
	Ensemble	5
Mode d'habitation	Cohabitants	6,5
	Semi-décohabitants	4,5
	Décohabitants	4,5
Ensemble		5

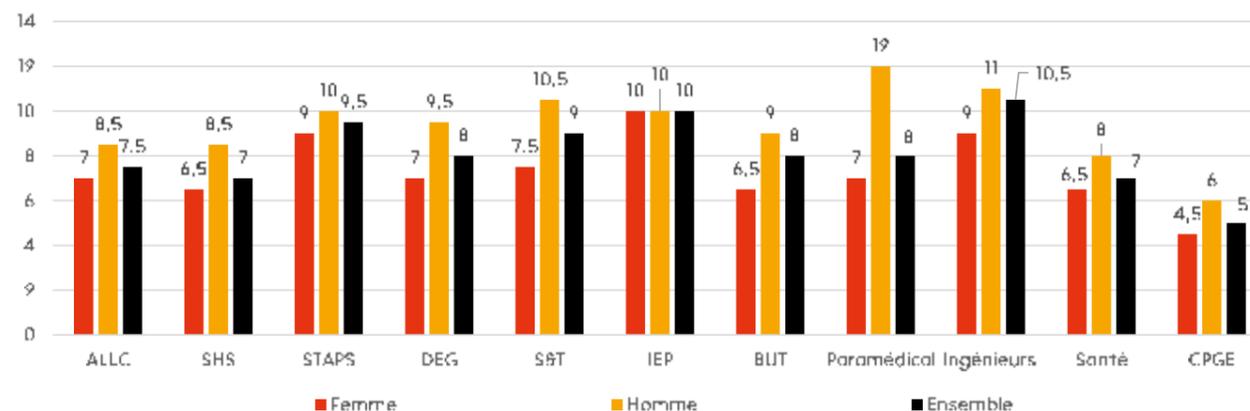
Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : En moyenne, les étudiants du Campus Beaulieu passent 5,5 heures dans les transports par semaine

4. Les temps de loisirs

Au-delà des temps « contraints » (temps académiques, activité rémunérée et transport), l'enquête permet également de mesurer le temps consacré aux loisirs. Ce temps qui s'élève en moyenne à 8 heures par semaine varie sensiblement en fonction de certaines variables sociodémographiques. Ainsi, dans la quasi-totalité des filières de formation, ce sont les hommes et les étudiants issus des classes supérieures qui totalisent les temps de loisirs les plus importants (Graphique 6 et 7).

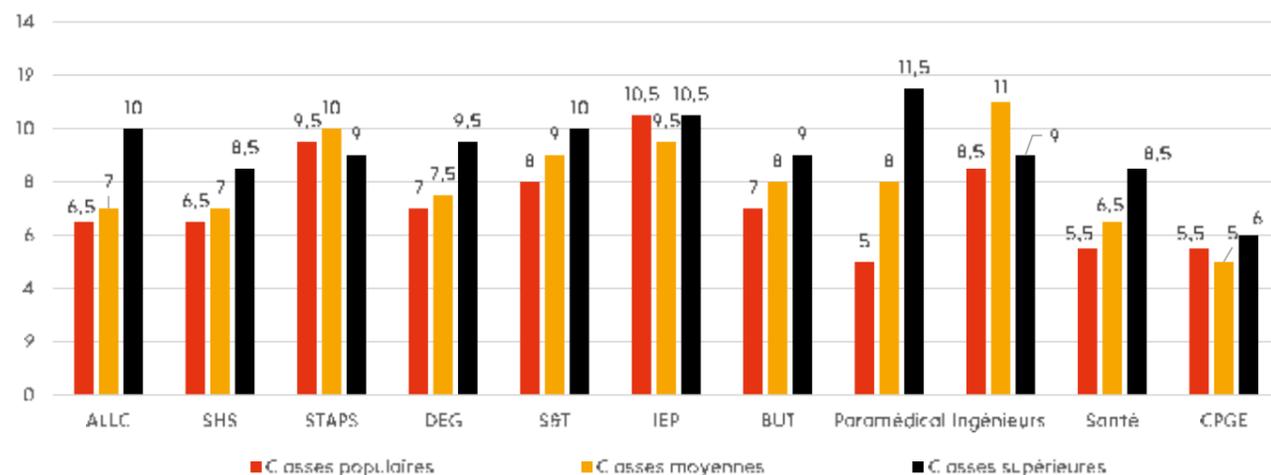
Graphique 6 : Temps de loisirs des femmes et des hommes selon la filière d'études (en heures)



Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : En moyenne, en ALLC, les femmes déclarent consacrer 7 heures aux loisirs par semaine

Graphique 7 : Temps de loisirs selon la filière d'études et les classes sociales (en heures)



Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : En moyenne, en ALLC, les étudiants issus des classes populaires déclarent consacrer 6,5 heures aux loisirs par semaine

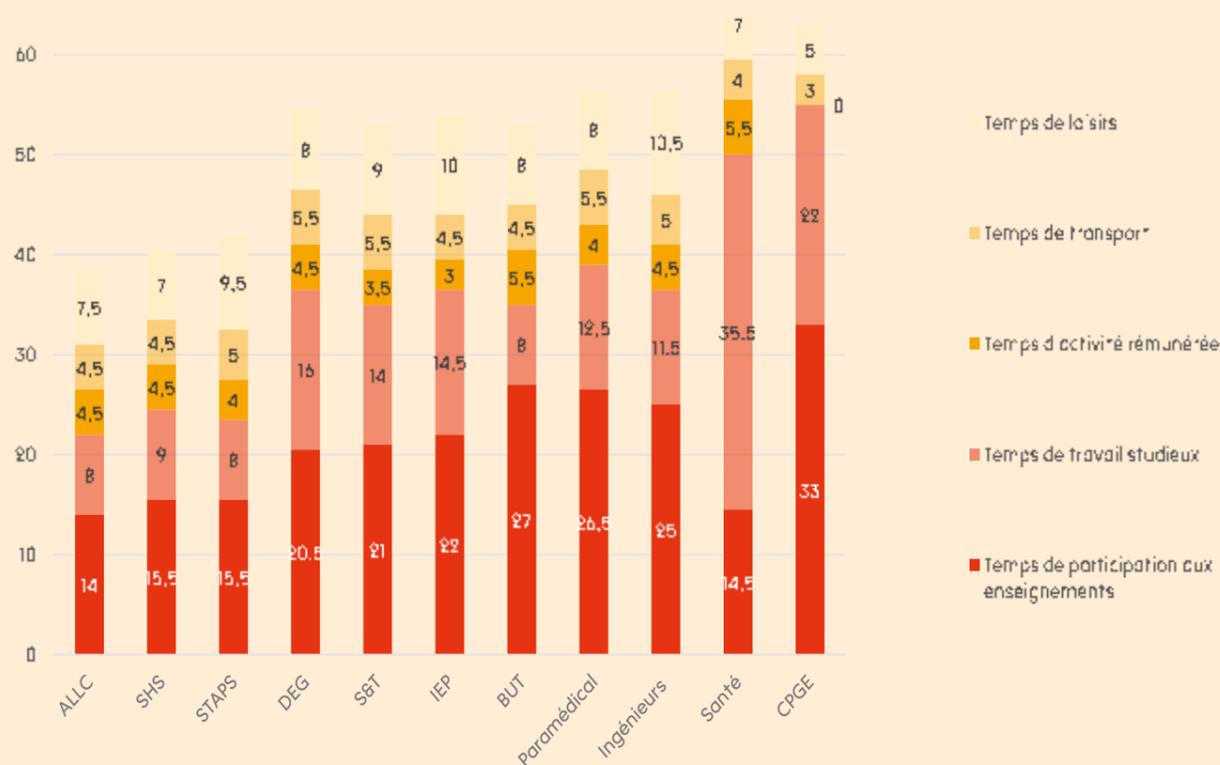
Enfin à l'instar des autres temps, ceux consacrés aux loisirs varient fortement selon les filières, passant de 5 heures par semaine en CPGE à 10,5 heures en écoles d'ingénieurs. Ce dernier résultat pointe, une fois de plus, les spécificités très marquées de l'articulation des temps d'activités des étudiants selon les filières de formation.



Ce qu'il faut retenir

L'articulation des temps étudiants se distingue selon les filières de formation et peut-être représentée comme suit (graphique 8) :

Graphique 8 : Structuration des temps étudiants selon la filière d'études (en heures)



Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : En moyenne, en ALLC, les étudiants déclarent consacrer 7,5 heures aux loisirs par semaine

L'Université (hors IUT, hors Santé)

Concernant les temps académiques, les cinq grands domaines de formation à l'Université se distinguent en deux catégories. La première est caractérisée par des temps de cours et des temps de travail autonome studieux relativement faibles (filières ALLC, SHS et STAPS) et l'autre par des temps de cours et des temps de travail autonome studieux moyens (filières DEG et S&T). Ces temps académiques ne sont pas homogènes et varient d'une filière à l'autre. Ce constat n'est pas nouveau et traduit la diversité des organisations pédagogiques et des injonctions disciplinaires propres aux filières universitaires (Collet, Froment, Gatesoupe, 2019). Toujours sous l'effet de la demande institutionnelle, le volume de travail studieux augmente légèrement entre la licence et le master passant de 12 heures à 13 heures par semaine.

La Santé

La filière Santé se distingue nettement des autres formations universitaires avec les temps de cours parmi les plus faibles (14,5 heures par semaine) et les temps de travail autonome studieux les plus importants de l'enseignement supérieur (Graphique 8). Intégré dans le parcours d'études, le temps d'activité rémunérée augmente à mesure de la progression dans le cursus. Ainsi, la part d'étudiants qui déclare avoir un travail dont le contenu est lié à ses études passe de 7% en 1re année à 43% en 5e année.

Les IUT

Ce sont les étudiants inscrits en IUT qui consacrent le moins de temps au travail personnel studieux (8h par semaine). En revanche, leurs heures d'enseignements sont nettement plus nombreuses qu'en Licence générale où les rythmes se rapprochent du secondaire (effectifs réduits, encadrement pédagogique, etc.). Avec l'essor de l'alternance, principalement en dernière année, le temps d'activité rémunérée augmente à mesure de la progression dans le cursus et corrélativement, la part d'étudiants déclarant avoir un travail en lien avec le contenu de ses études passe de 7% en 1re année à 69,5% en 3e année (Tableau 2).

Tableau 2 : Type d'activité rémunérée des étudiants inscrits en IUT en fonction du niveau d'études (en %)

Modalités	Activité non liée aux études	Activité en lien avec les études	Pas d'activité
Bac+1	25,5	7	67,5
Bac+2	34,5	24,5	41
Bac+3	12,5	69,5	18

Champ : Ensemble des répondants en IUT (n = 1069)

Lecture : En IUT, 69,5 % des étudiants de niveau Bac + 3 exerce une activité rémunérée en lien avec leurs études.

Les écoles du paramédical

Au niveau des temps académiques, les formations paramédicales se rapprochent assez nettement des IUT. Comme ces formations dites « professionnalisantes », elles font la part belle aux stages en milieu hospitalier ou en cabinet à l'image de ce que l'on observe en Santé.

L'IEP

Les temps académiques observés à l'IEP rejoignent globalement ceux de la filière DEG à l'Université avec des temps de cours moyens (22 heures par semaine) et des temps de travail studieux moyens également (14,5 heures par semaine). Par ailleurs, si ces étudiants font partie de ceux qui consacrent le moins de temps au travail rémunéré, ils font à l'inverse partie de ceux qui consacrent le plus aux loisirs.

Les écoles d'ingénieurs

Avec des temps de cours assez importants (25 heures par semaine) et des temps de travail autonome studieux moyens (15 heures par semaine), les étudiants des écoles d'ingénieurs ont une organisation qui se rapproche du modèle « travail présentiel » des IUT. À l'instar des étudiants inscrits en IEP, ils sont ceux qui consacrent le plus de temps aux loisirs.

Ce constat est largement observé dans les grandes écoles où la sociabilité entre pairs est fortement encouragée par les établissements où selon Xavier Collet, Bénédicte Froment et Gatesoupe (2019) : « l'institution présente un caractère spécifiquement « enrobant ». Par cette offre de socialisation, les écoles renforcent le sentiment d'appartenance qui permet également la création d'un réseau entre pairs, fondamental pour la future carrière professionnelle. Le parcours des individus est donc très puissamment produit par l'institution, presque moins efficiente dans l'aspect « formation académique » que dans sa capacité à favoriser la création de liens forts qui resteront mobilisables dans le monde professionnel. Ainsi, ces lieux promouvant une forte socialisation au sein même de l'établissement proposent à leurs étudiants de nombreuses activités sportives et culturelles. Le temps libre n'est donc ici pas uniquement perçu comme un temps pour soi mais également comme un temps institutionnel ».

Les CPGE

Avec 33 heures de cours et 22 heures de travail personnel par semaine, les étudiants inscrits en CPGE sont ceux qui ont le temps de travail académique le plus important. À l'inverse, les temps de transports comme les temps de loisirs sont les plus faibles et le temps consacré à une activité rémunérée quasi inexistant. Ces résultats mettent en exergue la centralité de la formation dans la vie de ces étudiants.

Pour aller plus loin...

- Beffy M., Fougère D., Maurel A., « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Economie et statistique*, n°422, 2009, p31-50
- Belghith F., « L'activité rémunérée des étudiants », *OVE Infos*, n°30, avril 2015
- Canal V., « Travail salarié : gain ou préjudice pour la réussite universitaire ? », in : *Etudes, galères et réussites. Conditions de vie et parcours à l'université*, sous la dir de S. Landrier, P. Cordazzo et C. Guegnard, La documentation française, Paris, 2016
- Collet X., Froment B., Gatesoupe M., « Les temps étudiants, des articulations variées selon les disciplines pour des socialisations distinctes » in *Regars croisés sur les expériences étudiantes*, sous la dir. De Jean-François Giret, Feres Belghith et Elise Tenret, La documentation française, Paris, 2019
- Froment B., « Rythmes étudiants en licence, un déterminant de la réussite universitaire ? », in : *Etudes, galères et réussites. Conditions de vie et parcours à l'université*, sous la dir de S. Landrier, P. Cordazzo et C. Guegnard, La documentation française, Paris, 2016
- Lima L., Nakhili N., « Allocation du temps par les étudiants : quelles évolutions ? » in *Les vies étudiantes : tendances et inégalité*, sous la dir. De Jean-François Giret, Cécile Van de Velde et Elise Verley, La documentation française, Paris, 2016

Méthodologie

Contexte de l'étude Depuis 2014, les observatoires des deux universités rennaises réalisent tous les trois ans une enquête auprès des étudiants sur leurs conditions de vie, d'études et de santé. Cette enquête s'inspire de celle de l'observatoire national de la vie étudiante (OVE) et permet de mieux connaître le profil des étudiants, leurs modes de vie, leurs projets et les difficultés qu'ils rencontrent. Pour cette 4e édition, l'enquête a été élargie aux antennes délocalisées Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion.

Public interrogé 42 056 étudiants des deux universités (y compris l'IEP et l'ENS) représentant six domaines de formation de niveau L1 à M2 ont été enquêtés : Arts, lettres, langues et communication (ALLC) ; Sciences humaines et sociales (SHS) ; Santé ; Droit, économie, gestion (DEG) ; Sciences et technologies (S&T) et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Ont été inclus : les étudiants inscrits dans un cursus de Santé de la 1re à la 6e année, de BUT et de licence professionnelle. Les étudiants de CPGE et d'écoles paramédicales inscrits à l'Université ont également été interrogés.

Les doctorants, les étudiants en reprise d'études ou encore les inscrits en télé-enseignement, constituant des populations spécifiques, n'ont pas été enquêtés. Ce choix méthodologique permet d'exclure de la population des personnes dont les conditions de vie pourraient être plus proches de celles d'actifs que d'étudiants.

Déroulement de l'enquête Fin mars 2024, les étudiants concernés ont reçu sur leurs adresses électroniques (étudiantes et/ou personnelles) un lien leur permettant de répondre au questionnaire en ligne. Fin mai 2024, après avoir effectué plusieurs relances, 10 833 étudiants ont répondu (soit un taux de réponses de 25,8 %). Si l'échantillon est proche de la population globale enquêtée (données administratives : APOGEE) concernant certaines variables (niveau d'études, nationalité, etc.), des disparités assez importantes ont été retrouvées sur d'autres variables. Afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon, nous avons donc effectué un redressement sur deux variables : le sexe et le domaine de formation.

Contact

Observatoire du suivi et de l'insertion
professionnelle des étudiants
Université de Rennes

Xavier Collet
+33 2 23 23 37 58
xavier.collet@univ-rennes.fr

Crédits

Etude et rédaction
Xavier Collet | OSIPE Université de Rennes

Photographies
Frédéric Obé - Dircom | Université de Rennes
| Rennes Ville et Métropole

Mise en page & impression
Vincent Clavot - Dircom | Université de Rennes
Matthieu Denize - SOIE | Université de Rennes



Enquête réalisée avec le soutien de :

